

Saint-Nazaire-sur-Châte

Réparer l'église coûte que coûte

La commune est dans l'obligation de fermer son église pour des raisons de sécurité.

La municipalité savait qu'elle devrait procéder au remplacement de la charpente de l'église. La tempête de décembre 2017 a engendré de nouveaux dégâts qui a précipité la fermeture de l'édifice religieux fin janvier. *"Le vent a déplacé des tuiles et la pluie s'est infiltrée sous le toit. La voûte constituée de bois et de plâtre est du coup imbibée d'eau et très lourde. Elle menace de tomber, des morceaux sont déjà d'ailleurs à terre",* explique Pierre Chantreau, adjoint au maire et Vice-président de la commission Bâtiments.

À la recherche de financements

La municipalité a fait appel à une architecte du patrimoine pour évaluer le coût des travaux. Elle devrait rendre une proposition d'étude pour l'ensemble du bâtiment à la fin du mois de février. Il semble d'ores et déjà qu'il faut remplacer les quatre fermes de la charpente et refaire à neuf la voûte intérieure. Des habitants de Saint-Nazaire se sont proposés pour contribuer financièrement à la dépense. La municipalité va se rapprocher de la région Nouvelle-Aquitaine et du conseil départemental de la Charente-Maritime

pour demander des subventions. Elle a également fait appel à plusieurs fondations du patrimoine, et en particulier celle de Stéphane Bern, pour monter des dossiers d'appel aux dons. Pierre Chantreau se désole: *"Dans le village, nous sommes très attachés à notre église. Nous ne pouvons pas concevoir de la laisser à l'abandon. Nous sommes très tristes d'avoir dû délocaliser déjà deux inhumations à Soubise et Saint-Agnant et deux mariages prévus au printemps prochain... ■*

A.G.



Le bois qui soutient le plâtre est très imbibé d'eau.

© A.G.